

le courrier frettois

BULLETIN MUNICIPAL DE LA FRETTE-SUR-SEINE

www.ville-la-frette95.fr

FÉVRIER 2018 - N° 83

Soirée des collégiens

Samedi 24 mars 2018

Espace Roger Ikor

du 10 février au 4 Mars

du 10 février au 25 Mars

du 31 mars au 15 Avril





Pompes Funèbres Turpin

Urgence Décès
Permanence 24h/24 - 7j/7
Admission Funérarium



N° Vert 0 800 772 137
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pompes Funèbres  - Organisation complète d'Obsèques - Inhumation et Crémation - Admission en Chambre Funéraire - Déplacement Domicile - Tiers payant Mutuelles	Articles Funéraires  - Plaques à Thèmes et Personnalisées - Épreuves et Devis Gratuits - Reproduction de Photos et Gravures - Vases et Jardinières - Fleurs Artificielles
Marbrerie Funéraire  - Étude personnalisée - Croquis et Devis Gratuit - Décor Personnalisables - Fabrication Française - Modalités de Paiement, nous consulter	Prévoyance Obsèques  - Véritable « Contrat Obsèques » - Formule Option Couple - Étude Personnalisée - Devis et Évaluation Gratuits - Étude de Financement, nous consulter

01 39 31 49 80

19 ter rue de Paris - HERBLAY

Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance

LE COURRIER FRETTOIS

Directeur de la publication :
Maurice Chevigny, Maire

Responsable de la rédaction :
Françoise Chevigny

Mairie : 55 bis, Quai de Seine
95530 La Frette-sur-Seine
01 39 31 50 00
www.ville-la-frette95.fr

crédit photo : Jean-Christophe Brochard
Jean-Louis Ganivet.

Réalisation : **tpi** s.a.s. 01 39 97 38 57
compographie impression



SOMMAIRE

éditorial.....	3
actualités.....	4-12
CCAS	13
scolaire - enfance - jeunesse	14
culture-loisirs.....	15-18
associations.....	19-20
sports	21
tribunes.....	22
agenda	23
album.....	24-28

Un début d'année difficile

Notre commune vient de subir une nouvelle crue. Elle en a connu beaucoup depuis 1910, mais c'est toujours une épreuve pour les riverains et pour les bateaux logements. **Contrairement aux prévisions, cette crue a été plus importante que celle de juin 2016.**

Le grand froid et la neige sont venus ensuite se rajouter et aggraver la situation. Ces événements climatiques ont entraîné une dégradation importante de nos voiries. A notre demande, le gouvernement a pris un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle : c'est le préalable à une prise en charge des dommages par les assurances.

Durant cette période, les services de la ville (services techniques et police municipale) se sont beaucoup investis pour apporter leur aide et je tiens à les en remercier à nouveau*.

Autre sujet de préoccupation sur un plan différent : l'arrêté de carence pris par le Préfet à l'encontre de La Frette pour manque de logements sociaux. C'est une décision injuste et incompréhensible compte tenu de nos efforts et des difficultés auxquelles nous sommes confrontés (voir discours des vœux, pages 4 et 5).

Il n'y a que la minorité pour considérer que l'on peut atteindre les objectifs de la loi SRU en réalisant beaucoup plus de logements sociaux ; ce n'est pas l'avis de la très grande majorité des Frettois.

A l'opposé, certains pensent qu'il « vaut mieux payer une amende » et ne plus faire de logements sociaux ... sauf que cela est impossible ! On paierait quand même le maximum et, en plus, l'Etat se substituerait à la ville pour réaliser des programmes sur lesquels nous n'aurions plus aucune maîtrise.

Il n'y a qu'une seule solution : se battre pour que la loi et ses modalités d'application soient assouplies pour tenir compte des réalités du terrain.

Lors du dernier conseil municipal, j'ai annoncé l'engagement d'un recours contre cette décision de l'Etat qui, de surcroît, met en péril les finances communales.



Maurice Chevigny

Votre Maire

Vice-président de la communauté
d'agglomération ValParisis

**La diffusion de ce Courrier frettois a été retardée du fait des circonstances climatiques et de la surcharge de travail des services techniques.*

Les vœux du maire

Extraits du discours



Les craintes restent nombreuses en ce début d'année. Terrorisme, précarité, dérèglement climatique, ... les raisons d'avoir peur ne manquent pas mais il faut les relativiser car il y a aussi beaucoup de raisons pour faire preuve d'optimisme si l'on prend un peu de recul.

Et il faut agir plutôt que se résigner.

Sur le plan local, c'est avec optimisme et détermination que nous poursuivons notre action.

Le premier volet concerne la sécurité. La municipalité met en œuvre une politique globale dont je rappelle les grands axes :

- **Le renouvellement de notre police municipale** qui a renforcé sa proximité avec les habitants et qui est très appréciée.
- Depuis 2016, **nous avons mis en place un réseau de citoyens vigilants** qui se réunissent dans le cadre d'un comité de paisibilité, La Frette a été la première à s'engager dans cette voie dans l'arrondissement d'Argenteuil.
- Depuis le 1^{er} novembre, **une brigade de nuit intercommunale est opérationnelle sur la commune de 21 h à 5 h du matin.**
- Enfin, et toujours dans le cadre de l'agglo, des caméras de vidéosurveillance sont en cours de déploiement sur la ville et reliées à un centre de supervision unique.

Nos administrés ont une autre préoccupation, c'est le niveau de leurs impôts. Sur ce plan, les Frettois restent, jusqu'à maintenant, privilégiés. En 14 ans, ils n'ont connu qu'une seule

augmentation d'ailleurs très faible (c'était en 2016). Grâce à notre bonne gestion, nous avons pu absorber une grande partie de la baisse des dotations de l'Etat et les transferts de compétence non compensés.

Nos finances sont saines et nous n'avons souscrit aucun emprunt toxique. Notre endettement est l'un des plus faibles de la communauté d'agglomération (459 € par habitant).

En 2018, nous n'augmenterons pas les impôts, mais un effort tout particulier devra être fait pour réduire nos dépenses de fonctionnement. Tous les services (ainsi que les associations) seront mis à contribution. Le contexte devient, en effet, de plus en plus difficile avec, en particulier, la baisse des dotations de l'Etat (- 30 % en 3 ans) et de l'intercommunalité (diminution de la Dotation de Solidarité Communautaire et suppression des fonds de concours).

Il y a également **le poids insupportable des pénalités subies au titre des lois SRU** relatives aux logements sociaux. **C'est un dossier extrêmement sensible à La Frette.**

Nous faisons partie des 13 villes du département qui sont montrées du doigt et, en ce qui nous concerne, c'est profondément injuste. Tout le monde connaît notre situation, y compris les services de l'Etat.

Notre commune est confrontée à une multitude de difficultés : zone inondable, instabilité des coteaux, présence du gypse, zone protégée avec l'architecte des bâtiments de France. Il y

a aussi le prix très élevé du foncier (plus élevé qu'à Cormeilles !) et une zone inconstructible de 17 ha (sur un total de 202)) sur la rive gauche, à proximité de la station Seine aval.

L'arrêté de carence pris par le Préfet en fin d'année est, à nos yeux, invraisemblable et incompréhensible. Notre pénalité est triplée et, en plus, on nous retire les droits de réservation pour l'attribution des logements.

Lors de l'inauguration (en mai 2016) des 35 logements du Clos des lilas, au 108 rue d'Argenteuil, le préfet avait pourtant déclaré qu'il tiendrait compte des efforts de la commune.



Remise de la médaille Jeunesse et Sport à Didier Thiranos.

Ce n'est pas le cas, malgré le programme des 43 logements de la résidence Alfred Lepetit, en cours de réalisation à Calmette. Nous avons aussi engagé le processus pour construire une résidence intergénérationnelle labellisée par les Maisons de Marianne, avec 97 logements. L'enquête publique vient de démarrer. Et grâce à ce projet, nous doublerons notre nombre de logements sociaux ...

J'ajoute que si nous avons encore d'autres « zones de projet » qui ont été définies avec la DDT, ce n'est pas de notre fait si nous n'avancions pas, c'est du fait de problèmes inhérents à l'Etat et à l'EPF Île de France : **3 ans que nous attendons pour la zone de l'avenue des Lilas...** un comble !

Vous aurez compris que nous sommes très remontés contre cet arrêté de carence. On saisit une situation à un instant T, sans prendre en compte une dynamique et notre bonne volonté.

Sur ce plan comme sur beaucoup d'autres, **il serait grand temps de respecter les communes** en évitant de prendre des décisions technocratiques qui ne tiennent pas compte des réalités du terrain.

Oui, il faut refondre totalement la politique du logement social. Nous allons donc réagir et engager tous les recours possibles.

J'ajoute que les pénalités SRU réduisent très fortement nos marges de manœuvre. Il va devenir de plus en plus difficile d'équilibrer nos budgets et ce sont des travaux et des services au bénéfice de la population actuelle que nous ne pourrons plus financer.

Cela me conduit à parler maintenant de nos projets pour 2018.

Le projet le plus important concerne la requalification de notre centre-gare. C'est un grand projet initié depuis déjà plusieurs années. Il s'agit d'apporter une touche finale à l'aménagement du cœur de ville.

Les travaux débiteront dans les prochains jours pour durer environ 10 mois. Ils permettront de créer une zone de rencontre très conviviale, **privilegiant les piétons**, et de faciliter le passage des bus sur la place de la Gare. L'objectif, c'est de faire cohabiter les différents modes de transport (avec une limitation de vitesse à 20 km/h). Il s'agit aussi de créer une plus grande attractivité pour les commerces (et j'en profite pour saluer l'action de l'AFAC, l'association des commerçants frettois).

L'éclairage public et le mobilier urbain vont être changés. Il y aura aussi l'installation de bornes pour les véhicules électriques et la mise en place de caméras de vidéosurveillance. Le coût total du projet est estimé à 1 705 000 €, mais nous bénéficierons de très importants concours extérieurs (80 %) principalement d'IDF mobilités et de l'agglomération grâce à un fonds de concours.

Le second projet d'importance concerne la réhabilitation du groupe scolaire Calmette et Guérin avec l'extension du centre de loisirs

«l'Espace Junior», la rénovation de la cuisine et du réfectoire.

Le coût des travaux est estimé à 1 276 000 €. Nous avons dû décaler les travaux car la subvention sollicitée en 2017 auprès du préfet de région nous a été refusée. Nous l'avons sollicitée à nouveau pour 2018. Mais il est quand même paradoxal de voir l'Etat nous refuser son aide alors qu'il nous pousse dans le même temps à faire des logements sociaux ! **C'est la double peine.**

Une extension de notre maison des enfants est également étudiée pour une mise en œuvre aussi rapide que possible. Elle permettra à la crèche parentale Euryclée de gagner quelques berceaux supplémentaires (qui sont très attendus).

Les travaux de réfection de l'école Aristide Briand, suite à l'incendie de 4 classes (en juin), ont été menés avec célérité et ils vont s'achever prochainement. Ce sinistre a suscité une grande chaîne de solidarité que je tiens à saluer.

D'autres travaux seront effectués au cours de cette année : pour l'entretien des sentes, pour la rénovation de notre parcours des peintres. Il y aura aussi des interventions ponctuelles (mais très limitées, faute de moyens) sur la voirie.

Un mot encore sur le déploiement de la fibre : SFR s'est engagée pour qu'il soit terminé à la fin de cette année. Normalement, tous les Frettois devraient pouvoir demander leur raccordement à leurs opérateurs.

Enfin, notre site Internet vient de faire l'objet d'une refonte et nous allons continuer à le faire évoluer avec de nouvelles fonctionnalités.

Je voudrai encore mettre l'accent sur la très grande richesse de notre vie locale, en évoquant en premier lieu, **les instances qui participent de la démocratie de proximité** et jouent un rôle très positif :

- Il y a le **Conseil Municipal des Jeunes**. Le premier CMJ de La Frette a été mis en place après les dernières élections municipales.
- Le second CMJ a pris la relève en novembre 2016. Ses 15 membres sont très impliqués et leurs actions sont multiples... C'est une formidable école d'apprentissage de la citoyenneté.
- Après le CMJ, **une mention pour notre Comité des Sages**. Depuis sa création en 2007, il a su montrer toute son utilité.
- Les administrateurs du CCAS doivent également être remerciés pour leur investissement.

Deux jeunes Frettois Diane et Arnaud Belleval.



- Tout comme l'ensemble des bénévoles qui font vivre nos associations. Nous avons la chance d'avoir à La Frette des associations très dynamiques qui oeuvrent dans les secteurs les plus variés : environnement, solidarité, sports, culture, ...

On ne peut pas parler des perspectives pour 2018 sans évoquer les animations sur notre ville et les manifestations culturelles. **La Frette, Perle du Val d'Oise a toujours été et reste une terre pour les artistes.**

En 2018, nous retrouverons les régates sur une Seine apaisée (notre club de voile a été champion du Val d'Oise en 2017), la brocante sur les quais en septembre et avant, ce qui est devenu un peu la fête de notre village «la Seine en fête» le 1^{er} mai. Nous aurons aussi, dimanche 13 mai, la journée des peintres puis le traditionnel salon des Beaux-Arts à l'automne.

Une mention particulière, également, pour les très belles expos de l'espace culturel Roger Ikor, expos organisées par l'association Art et Fête. Mais il y a, aussi, de nombreuses initiatives privées que nous encourageons, je pense notamment au festival de musique de La Frette, les Spiriades, aux concerts de l'Oise aux Lyres et de Musoreille, aux représentations des Tréteaux de La Frette, ...

Vous le voyez, La Frette continuera à accueillir de nombreux visiteurs, d'autant que **le passeur sera de retour en avril** : c'est une grande

nouvelle ! Nous avons beaucoup bataillé avec le maire d'Herblay pour obtenir du SIAAP le rétablissement du bac traversier, qui est très apprécié...

Je vais terminer en évoquant nos relations avec l'agglomération ValParis. Pour me féliciter d'abord du fait que nous travaillons ensemble car nous travaillons au-delà des clivages politiques ; j'ai toujours considéré qu'il ne fallait pas politiser les intercos.

Bien sûr, avec 15 villes membres et 270 000 habitants, on a parfois le sentiment d'être un peu perdus ! Nous sommes loin de la communauté de communes que j'ai eu le privilège de présider au départ ! C'est pourquoi, il est d'autant plus **nécessaire de bâtir un vrai projet de territoire qui nous rassemble.**

Depuis la dernière extension, **des avancées importantes ont été réalisées** et nous mettons en œuvre des compétences et des mutualisations très positives. Je pense à la police municipale mutualisée, à la vidéosurveillance, aux infrastructures de recharge des véhicules électriques (les premières bornes ont été inaugurées en décembre, sur nos quais)...

Mais il est très important que notre aggro ne se disperse pas et il faut rester prudents en limitant les transferts de compétence.

Ne perdons surtout pas de vue que la commune est la seule collectivité à compétence générale. Et **elle doit le demeurer**, car c'est essentiel pour préserver une proximité avec nos administrés. **L'application du principe de subsidiarité doit rester notre ligne de conduite permanente.**



Et puis j'ajouterai un second principe : c'est celui de la solidarité. Les intercommunalités doivent venir en aide aux plus petites villes et à celles qui peuvent connaître des difficultés.

Pour faire vivre notre aggro, inspirons-nous de cette belle citation de Paul Valéry :

« Mettons ce que nous avons de meilleur en commun et enrichissons-nous de nos différences ».

**A tous, je renouvelle mes meilleurs vœux.
Bonne et heureuse année 2018.**

État Civil

Mihai OSTAHI
Hiliana BORGES



Sébastien DECUYPÈRE
et Karine PATILLON



René RIEB
Georgette HENRY
veuve MINAZZOLI
Solange GODON
épouse BONNOT
Raymonde MISOOT
veuve HALLAM
Pierre CAILLEUX
Marie-Lorraine PERRINE
veuve AZA



Conseil Municipal des Jeunes

SOIREE DES COLLEGIENS

Thème:

LES HEROS

ET LES PERSONNAGES

CELEBRES

Samedi 24 mars 2018

de 19 h 30 à 23 h 30

École ARISTIDE BRIAND



CONCOURS

DU PLUS BEAU COSTUME

Informations, Inscriptions obligatoires sur site cmjfrette.org



Appel à candidature :

Tu vas rentrer en 6^{ème} en septembre 2018, tu es déjà collégien et tu souhaites faire partie du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de La Frette Sur Seine ?

Alors n'hésite surtout pas à remplir le dossier d'appel à candidature sur le site du CMJ.

Une belle aventure citoyenne t'attend !

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux s'effectuera du 12 mars au 17 décembre 2018.

Téléchargez dès maintenant le calendrier de collecte AZUR 2018 sur notre site internet.

Les sacs pour déchets végétaux sont à retirer en Mairie, aux horaires d'ouverture, à partir du 5 mars 2018.

Attention ! pas de distribution de sacs le samedi matin. 01 39 31 50 02.



MISE EN GARDE

Pour toute demande d'acte d'Etat Civil effectuée par internet, il convient de vous connecter **sur le site officiel de la ville concernée.**

En effet, certains sites vous demandent un paiement par carte bancaire pour valider la demande, alors que cette démarche reste entièrement gratuite.

En cas de demande d'argent, cessez la procédure.

RESTEZ VIGILANT

APPEL A CANDIDATURE FÊTE DE LA MUSIQUE



Vous jouez un instrument, en solo ou en orchestre
Vous désirez participer à la fête de la musique

Appelez le **06 87 74 37 20**

Ou inscrivez-vous sur www.artetfete.com

Conseil municipal du 18 décembre 2017

Approbation du rapport d'activité 2016 de la Communauté d'Agglomération Val Parisis

Transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération Val Parisis signature du Procès-Verbal

Versement anticipé des subventions pour l'exercice 2018

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 (D.S.I.L.) à hauteur de 30 %, soit 319 025 €, pour le financement des travaux de réhabilitation du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs « espace junior » au groupe scolaire Calmette et Guérin.

Régime indemnitaire de la filière « Police Municipale » - modification de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.) au 1^{er} janvier 2018

Régime indemnitaire de la filière « Police Municipale » - modification de l'Indemnité Spéciale de Fonction (I.S.F.) au 1^{er} janvier 2018

Modification du tableau des effectifs du personnel communal – création de poste

Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Ouverture dominicale des commerces pour l'année 2018

Conseil municipal du 8 février 2018

Rapport d'Orientation Budgétaire 2018 – Ville Communauté d'Agglomération Val Parisis – Prise de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) – Modification des statuts

Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental – Bibliothèque Aide aux projets de développement

Service du passeur – signature d'une convention avec le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (S.I.A.A.P.).

Adhésion de la commune au Syndicat Mixte d'Aménagement de Gestion et d'Entretien des Berges de la Seine et de l'Oise (S.M.S.O.) afin de pouvoir obtenir la mise à disposition d'un bateau pour le service du passeur

Mise à disposition d'un bateau pour le passeur - Signature d'une convention avec le S.M.S.O.

Motion sur les relations entre la ville et la S.N.C.F.

Le Conseil Municipal demande :

- Le strict respect de la nouvelle grille horaire mise en place le 10 décembre 2017 avec l'engagement, en cas de suppression d'un train

en heure de pointe, d'en faire passer immédiatement un autre et ceci afin d'assurer un espacement de vingt minutes,

- De veiller à l'ouverture normale des locaux de la gare qui sont trop souvent fermés sans préavis et sans justifications communiqués au public,

- L'amélioration des outils de communication de la S.N.C.F. : bien souvent les informations diffusées sur le site ou sur l'application téléphone sont erronées.

- Compte tenu des conditions de transport particulièrement inconfortables pour les usagers, résultant de trains bondés en heure de pointe le matin, d'étudier la possibilité d'introduire deux dessertes supplémentaires.

- Compte tenu de l'accroissement du nombre d'usagers, suite à la densification, d'abandonner le projet d'extension du Fret ferroviaire dit « Serqueux-Gisors » alors que les dirigeants de la S.N.C.F. indiquent eux-mêmes dans la presse (Le Parisien du 29 janvier 2017) que les « huit prochaines années vont être difficiles » pour le trafic voyageurs en raison des travaux réalisés sur le réseau.

« Portobello - Au Fil de l'Eau »

Le 18 janvier dernier le restaurant « Portobello - Au Fil de l'Eau » a ouvert ses portes - 84 quai de Seine

Tél. : 01.85.15.22.64.

Les plats parfumés et colorés reposent essentiellement sur le régime méditerranéen. Les produits sont frais et chaque saveur se distingue avec puissance.

Le chef vous propose Antipasti, pâtes servies avec des produits du terroir : « spaghetti con verdure », « Taglioni aux truffes » ou bien encore « penne al pesto », bruschette copieuses et poétiques, avec du pain ciabatta, carpacci servis avec des légumes grillés et marinés maison, boeuf, saumon, espadon, thon, Panettone façon pain perdu, etc.....

Des vins de toutes les régions d'Italie : Veneto, Piemonte, Toscana, Friuli, Sicilia, Sardegna.....avec dégustation au verre !

Le patron vous accueillera à bras ouverts. Vous y passerez un bon moment.



Pharmacie du Petit Pont

La pharmacie du Petit Pont change de propriétaire

Depuis 2017, Madame Hella Ben Chaabane a pris la succession de Monsieur Jacques Benhaim à la pharmacie du Petit Pont.

Elle vous accueille, secondée de sa préparatrice Christine Aliouat, selon des horaires inchangés :

du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30

et de 14 h 15 à 19 h 15

le Samedi matin de 9 h à 12 h 15.



Le Val Vert

**Le 7 février 2018 le restaurant
le Val Vert a réouvert
108 quai de Seine. - Tél. : 01 39 78 04 65**

Frettois depuis 10 ans, nous sommes heureux d'avoir repris la Crêperie le Val-Vert.

Nous vous accueillerons du mercredi midi au dimanche midi.

Nous adorons les bords de Seine et espérons les animer prochainement lors de notre tea time du samedi et du dimanche.

Caroline et David Avelange



Syndicat AZUR



NOUVEAU : vous pouvez désormais trier les petits aluminiums et aciers !

Le tri s'étend. Vous pouvez déposer dans votre poubelle à couvercle bleu **tous les petits emballages en aluminium et en acier** comme :

- les capsules de café
- les sachets de compote
- les bouchons, couvercles,
- les barquettes et sachets en aluminium,
- les tubes de crème....
- les plaquettes de médicaments vides...

Le tri se simplifie, alors, quand est-ce qu'on s'y met tous ?

En cas de doute, vérifiez les consignes de **TRI** sur syndicat-azur.fr et suivez-nous sur notre page Facebook : [@Syndicat.Azur](https://www.facebook.com/Syndicat.Azur)

Le syndicat Azur et la SNCF s'associent afin de mettre en place le tri sélectif des déchets dans la gare de La Frette-sur-Seine. Celle-ci a été désignée gare pilote du Val d'Oise afin de coordonner la collecte séparée des flux. Dès la mi-février, toutes les corbeilles en gare ou déchets des employés seront effectivement collectés séparément : les Ordures ménagères d'un côté et les emballages recyclables de l'autre.



Nous avons besoin de votre aide : les poubelles jaunes pour les papiers, journaux, canettes, verre et bouteilles en plastique et les poubelles grises pour tous les autres déchets.

Merci de votre aide !



POLICE MUNICIPALE

parking de la Poste

Les changements concernant le stationnement : Depuis le 1^{er} janvier 2018 **la ville a fait le choix de supprimer le stationnement payant** et de mettre en place un stationnement réglementé.

La durée du stationnement est limitée à 1 h 30, de 9 h à 18 h 30, toute la semaine sauf les dimanches et les jours fériés.

Un **disque de stationnement** devra être posé sur le tableau de bord et indiquer l'heure d'arrivée du véhicule.

A l'issue des travaux de requalification du Centre-Gare, le marquage au sol deviendra définitif en **ZONE BLEUE**.

L'objectif est de favoriser le stationnement local et de permettre une rotation des véhicules, en particulier en centre-ville et à proximité des commerces.

Attention !!!

Au 1^{er} janvier 2018, l'État modifie le montant de certaines amendes qui passent **de 17 à 35 euros**.

Entre autres :

- Non-respect du stationnement unilatéral alterné des véhicules.
- Non apposition du disque, disque non conforme ou mal placé.
- Dépassement de la durée...



Dérogation pour les usagers SNCF résidant sur la commune :

La Police Municipale délivre une carte spéciale de stationnement portant un numéro et la plaque d'immatriculation du véhicule du requérant.

Toutes les démarches s'effectuent auprès de la Police Municipale : **01 39 31 50 22**.

Pièces à joindre à votre dossier :

- Carte Navigo et attestation annuelle de paiement
- Un justificatif de domicile
- Une pièce d'identité
- Carte grise du véhicule



Police Municipale

Dès 21 heures et jusqu'à 5 heures, 7 jours sur 7,
n'hésitez plus !!!

Contactez la brigade de nuit mutualisée au
01.34.44.82.82.

En cas d'urgence, composez le **17**.

L'aide Personnalisée à l'autonomie à domicile (APAD)



- vous avez au moins 60 ans,
- vous résidez à votre domicile, au domicile d'un proche qui vous héberge, chez un accueillant familial, dans un établissement dont la capacité d'accueil est inférieure à 25 places, dans une résidence autonomie (anciennement « foyer-logement »),

Attention ! Vous devez habiter en France de manière stable et régulière.

- vous êtes en perte d'autonomie.

En fonction de votre état de santé, vous pouvez prétendre à cette aide, modulée en fonction de votre degré de dépendance et de vos ressources.

L'APA permet de financer une partie des aides nécessaires à votre maintien à domicile (aide- ménagère, auxiliaire de vie, frais d'hygiène, adaptation du logement, portage des repas..) et n'est pas récupérable sur la succession du bénéficiaire.

Plus de renseignements :

- sur le site du Conseil départemental
<http://www.valdoise.fr/aide-et-service/5/6-allocation-personnalisee-d-autonomie-a-domicile-apad.htm>

- au CCAS
kdassonville@ville-la-frette95.fr



est heureuse de
vous présenter 2
de ses membres



Natacha
Coiffure & Esthétique
Homme – Femme – Enfant
Création: Novembre 2006

01.39.97.76.56

« Les cheveux : c'est une allure, un bijou, un accessoire »

57 bis rue de la gare
95530 La Frette sur seine

Avec ou sans rendez-vous
Facebook : Natacha Coiff



MD TAPISSERIE DECORATION
Tapissier en sièges depuis 1994
Réfection de sièges tous styles, confection de rideaux

39bis rue de la Gare – La Frette sur Seine
Tél : 06 50 45 52 34
Email : medical.devis@gmail.com

VAL PARISIS AQUA-CHALLENGE

Mercredi 20 décembre, 10 athlètes frettois munis de brassards et bonnets de bain sont allés aider le père Noël à retrouver ses vêtements...au cours d'épreuves diverses et variées proposées par les maîtres-nageurs sur le thème de Noël.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2015 ou les nouveaux arrivants auront lieu **du lundi 5 au samedi 24 mars 2018** tous les jours aux heures d'ouverture de la Mairie.

Ouverture exceptionnelle le samedi 24 mars.

Informations sur le site, rubrique « **Familles** »

RAPPEL

FERMETURES DES ACCUEILS DE LOISIRS

- Mercredi 9 mai
- Du 6 au 17 août

Séjours des accueils de loisirs

L'info pour le séjour de l'été 2018, proposé aux enfants fréquentant régulièrement les accueils de loisirs avant et après l'école et les mercredis, a été donnée dans le courrier frettois de décembre 2017.

Caroline SIMARD

Directrice du service Enfance et Jeunesse.

Information sur le site www.ville-la-frette95.fr, rubrique « **Familles** »

Espace Roger Ikor

55 quai de Seine

EXPOSITION

du 10 février au 4 Mars

Mercredi et Vendredi de 14 h à 17 h 30

Samedi et Dimanche de 14 h à 18 h 30

« L 'AQUARELLE : A LA RECHERCHE DE LA LUMIERE »

Georges Fournier, peintre aquarelliste, lauréat en 2017 du palmarès des styles aux Editions des musées et de la culture.

« Me fondre dans la nature, regarder, être à l'écoute, entrer en sympathie avec un arbre, une famille d'arbres, me laisser séduire par l'esprit d'un lieu que je trouve beau, au fil des heures et des saisons ».

Adeptes de la peinture sur le motif, familier des bords de Seine et des forêts voisines, Georges Fournier s'applique à faire découvrir au public, avec la complicité de la lumière, les chemins secrets et entremêlés du figuratif et de l'abstraction qui magnifient la nature.



Traduisant un univers d'une grande sensibilité, ses aquarelles plongent notre regard au cœur de lumières fondues et colorées, dégageant une atmosphère légère et apaisante.

Peindre dans la nature aujourd'hui ? Georges Fournier nous incite ainsi à découvrir des sensations nouvelles, enrichir des sensations vécues, à rêver, et réécrit, à sa façon, des paysages que l'on ne prend plus le temps de voir.

EXPOSITIONS

du 10 au 25 Mars

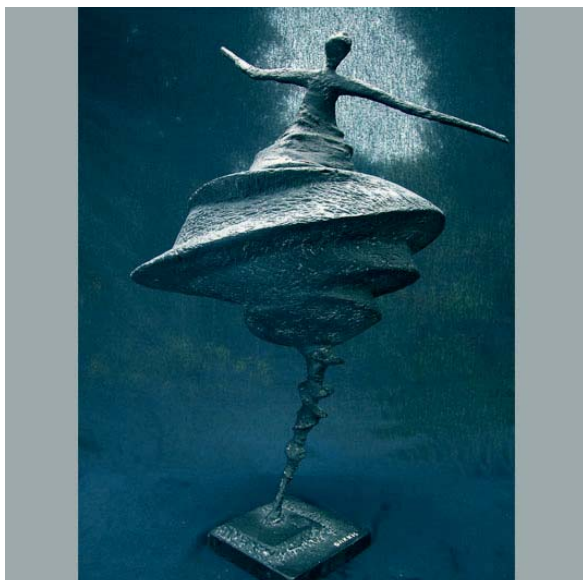
du Vendredi au Dimanche de 10 h à 18 h

CHANE (peintre) et DAKKIS (Sculpteur)

« A la rencontre de deux artistes, Chane peintre, et Dakkis sculpteur.

Leurs créations naissent d'une spontanéité intuitive où se mêlent équilibre, mouvement, traces de l'instant... »

DAKKIS



CHANE

Espace Roger Ikor

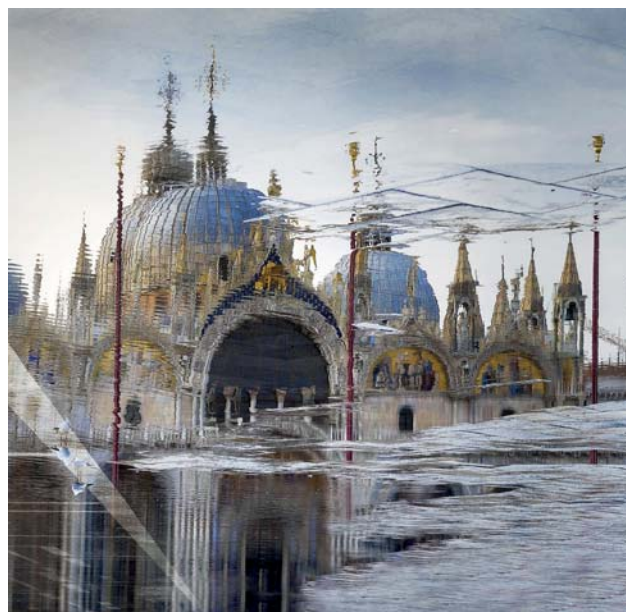
EXPOSITIONS

Du 31 Mars au 15 Avril
du Mardi au Dimanche de 14 h à 19 h

Robert COMBY, auteur photographe

La photographie est une passion qui m'habite depuis de nombreuses années mais à laquelle j'ai pu vraiment m'adonner depuis la fin de mon activité professionnelle. Une autre vie s'est ouverte à moi et me permet de laisser s'exprimer cette énergie créatrice, de libérer une sensibilité dormante. Je suis adepte de la photographie contemplative, approche connue sous le nom de **Miksang**, qui signifie « le bon oeil » en tibétain. Connectés au monde qui nous entoure, nous sommes alors en état de réceptivité, pour avoir des flashes de perception dans lesquels un élément, un objet, une réflexion nous apparaît comme belle et digne d'intérêt. La photographie n'est alors qu'un médium, par lequel nous immortalisons ces flash de perception.

De ce fait, dans ma démarche artistique, je ne cherche souvent rien de particulier, je laisse venir et c'est comme ça que je me suis aperçu



que l'eau était un élément souvent présent dans mes clichés. Pourquoi ? Peut-être pour son caractère changeant, tantôt calme, tantôt en mouvement, mais aussi pour les reflets qu'elle génère et qui donnent une autre vision du réel.

Site : www.robertcomby.net

Michèle GIOANNI, céramiste

Pour moi, l'art ne s'explique pas car il est indéfinissable puisqu'il se conçoit et se perçoit de mille façons différentes. Il fait appel au ressenti et à la sensibilité de chacun, que ce soit pour le créateur ou le spectateur. Les deux ont ce point commun, ils réagiront en fonction de leur sensibilité profonde.

L'art est un langage, une langue universelle, qui ne supporte pas les explications de texte. C'est une langue qui s'appréhende avec le cœur. Elle touche l'âme, l'inconscient, ce qui définit un être dans son moi intérieur.

Je crée au gré de ma fantaisie. Mon travail est assez éclectique et me permet de ne pas me sentir enfermée dans quelque chose de répétitif qui bloquerait mon imaginaire.

Le choix du blanc et noir s'est imposé à moi comme une évidence, comme un prolongement de ma personnalité, un côté lumineux

et un côté sombre (celui que nous portons tous en nous) et une touche de rouge de temps en temps pour l'énergie



Site : www.nuancesetcontrastes.com

Des nouvelles de la bibliothèque...

REJOIGNEZ-NOUS SUR LE BLOG DE LA
« BIB » Actualités en direct sur
bibliotheque-la-frette.over-blog.com

Histoires à gogo avec Guillaume les
mercredis : **14 mars 2018.**

Ateliers numériques proposés aux enfants
(4 à 8 ans) les mercredis : **7 et 21 mars 2018,**
de 15h30 à 16h.

Escape game à partir de 10 ans :
les mercredis : **21 février, 14 et 28 mars,**
de 17h30 à 18h30.

Merci à Roger Grange pour sa belle exposition : créations originales à partir de photographies, collages et différentes techniques...

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES...

Adultes

La symphonie du hasard,
de Douglas Kennedy, éd. Belfond (2017)

Une plongée dans l'Amérique des années 70 à travers une famille de la classe moyenne. Aspect sociétal d'une époque...



Un loup pour l'homme,
de Brigitte Giraud, éd.
Flammarion (2017)

Magnifique roman sur la vie d'un appelé en pleine guerre d'Algérie.

HORAIRES

Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h et 14h - 19h
Jeudi	10h - 12h30
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h30 et 14h - 17h

Assistantes maternelles :

Accueil des assistantes maternelles les mardis
de 9 h à 10 h



Jeunesse

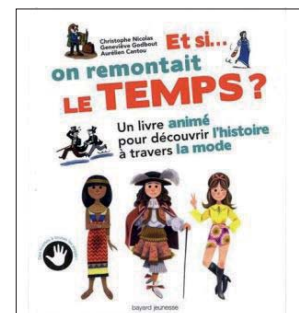
Les merveilles de la nature,
éd. Gallimard jeunesse (2016)

60 planches thématiques présentent et expliquent comment les animaux et les plantes ont su s'adapter à tous les milieux et toutes les saisons (à partir de 8 ans).



Et si... on remontait le temps ?,
Lili,
de Christophe Nicolas, éd.
Bayard (2017)

De belles pages animées pour découvrir l'évolution du vêtement à travers les âges (à partir de 8 ans).



Atelier des Arts Frettois



En cette année 2018 Josée Ricard vous accompagne chaque semaine dans la réalisation de vos dessins, pastels, aquarelles ou peintures à l'huile et vous invite à participer à ses nouveaux stages :

1 jour tout public

- 11 mars 2018 : Modelage
- 8 avril 2018 : Aquarelle

Nos prochains rendez-vous :

Cours hebdomadaires (2 h ou 3 h) réservés aux adhérents : tous les mardis et samedis après-midi.

Cours à thème (forfait de 3 h) tout public :
24 et 27 mars 2018 : Mouvement du corps, Anatomie.

Renseignements et inscriptions :
94ter, Quai de Seine
95530 La Frette
<http://www.atelier-arts-frettois.jimdo.com>
Rubrique «contactez-nous»
Tél. : 06.15.35.03.59

Les TRETEAUX de La FRETTE



La troupe des Tréteaux de La Frette, avec deux nouvelles recrues, travaille depuis novembre pour vous présenter « **le Bérêt de la Tortue** » de Dell et Sibleyras à la Salle des Fêtes de la Mairie les 16, 17, 23 et 24 mars à 21 h et le 25 mars à 16 h.

cohabitation vont transformer progressivement le rêve en cauchemar.

Venez rire....ça fait du bien...

Réservations obligatoires, à partir du 1^{er} mars au 01 34 50 19 85. Tarif 10 € (5 € jeunes).
A bientôt !

Une comédie féroce dans une ambiance de vacances : trois couples et leurs enfants partagent une villa de rêve...les difficultés de

Christian GOSSET
président



La Vie du Fleuve

L'association La Vie du Fleuve a tenu son Assemblée Générale ce 27 janvier.

Cette année il y aura encore de nouvelles festivités : dîner conférence, visite d'un poste de commandement d'écluses ainsi que de nombreuses croisières : dîner guinguette, apéritif Beaujolais, déjeuner sur les boucles de la Marne et feux d'artifices du 13 juillet.

Alors venez vivre le Fleuve avec nous !

Retrouvez notre programme sur :

www.laviedufleuve.fr



Donneurs de sang du Parisis

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Parisis

SECTION DE LA FRETTE-SUR-SEINE

Chers(es) amis (es) frettois et Frettoises,
Au cours de l'année 2018 l'Etablissement Français du Sang et notre Association vous proposons des collectes les : 15 Avril, 15 Juillet, 16 Septembre, 18 Novembre.

Les malades ont toujours besoin de sang, aussi nous comptons sur votre générosité.

Odile REDION
Jean-Pierre ROSCOUËT



Les amis de La Frette

Nouveaux Frettois,

Vous avez choisi de vivre à La Frette-sur-Seine avec votre famille mais vous ne connaissez pas l'histoire de cette jolie ville dénommée « La Perle du Val d'Oise ».

Les Amis de La Frette vous proposent leurs créations :

- Un très bel ouvrage intitulé « Un Village en Ile-de-France »
- Une brochure « La Frette en 100 ans d'images 2005 -2015 »
- Des cartes postales

Faites-vous plaisir en achetant ces ouvrages que vous trouverez à la Bibliothèque Municipale et au magasin U Express, à des prix très attractifs.

Encore tous nos remerciements aux Bibliothécaires et à la Direction d'U Express, pour leur concours.

Odette DUPRESSOIR



Cadre de vie FRETTOIS



L'association Cadre de Vie Frettois continue à suivre et œuvrer au côté du CARF (Collectif Alerte Riposte Fret) contre le projet de Fret SERQUEUX/GISORS qui va impacter considérablement notre cadre de vie avec une forte augmentation de trains de FRET et de trains d'infrastructure.

Ce projet va provoquer à la Frette des nuisances sonores pour les riverains et une dégradation de nos conditions de transport sur une ligne J déjà fortement saturée et perturbée.

Pour en savoir plus sur ce dossier et nos actions, n'hésitez pas à nous contacter et nous soutenir : lafrettesurseine@yahoo.fr

LES RESTOS DU CŒUR



DEVENEZ BÉNÉVOLE D'UN JOUR POUR LA COLLECTE NATIONALE DES 9 & 10 MARS 2018 !

Les 9 et 10 mars prochains aura lieu la Collecte Nationale des Restos du Cœur.

Cette collecte, événement solidaire et convivial incontournable de la vie de l'association, permet d'assurer une continuité de l'aide alimentaire toute l'année.

L'an dernier, la générosité des donateurs et l'énergie des milliers de bénévoles mobilisés ont permis de collecter 7 560 tonnes, soit plus de 7,5 millions de repas supplémentaires.

Mais face à la hausse des besoins, la Collecte Nationale doit encore progresser en 2018 !

C'est pourquoi les Restos ont besoin du renfort temporaire de « bénévoles d'un jour », pour prêter main forte dans un magasin proche de chez eux (U express à La Frette). Bénévole pour quelques heures ou alors

responsable d'équipe ou encore étudiants en projet d'étude, venez consacrer quelques heures aux Restos du Cœur ! Les entreprises peuvent également mobiliser leurs collaborateurs, notamment dans le cadre de la journée solidarité !

Vous pouvez nous contacter

Mail : pascal1.blot@free.fr

SMS : 06 32 54 60 87

Merci d'avance

Pascal Blot

Administrateur Restos du Cœur Val d'Oise



Sports Nautiques de La Frette

Après l'assemblée générale du 9 décembre dernier, Jean Sire est devenu secrétaire du club de voile. Une formation au permis fluvial commencée en décembre 2017 augmentera le nombre des sociétaires aptes à assurer la sécurité des séances de navigation qui devraient reprendre début avril 2018 après les crues

hivernales. Les séances théoriques de matelotage et d'entretien ont repris à la mi-janvier pour avoir des sociétaires et des bateaux fin prêts au printemps.

François Perche
président des SNF.



PI Jean-Pierre

**TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET
DE NETTOYAGE DE JARDINS**

Déplacement et devis gratuits

Tonte de pelouses

Taille de haies

Bêchage de jardins

Nettoyage haute pression

Lasure de boiserie extérieure

CONTRAT D'ENTRETIEN—TRAVAIL SOIGNE

06 37 11 67 30 09 81 77 17 89

9, allée des Mésanges - 95530 La Frette sur Seine

Agir pour la Frette

Agir pour la Frette

Une décision inique !

Le préfet nous a communiqué, fin décembre, un « arrêté carence » pour insuffisance de logements sociaux, le nombre de logements (104 !) devant être créé entre 2014 et 2017 n'ayant pas été atteint.

Cela n'est pas une surprise car les programmes qui ont été lancés n'ont pas tous été finalisés et n'ont donc pas été comptabilisés sur cette période. Ce qui par contre est surprenant, c'est le triplement de la pénalité qui s'élèvera pour la prochaine période triennale (2018 à 2020 / à 195 000 € par an !

Le préfet n'a nullement tenu compte des efforts engagés par la commune depuis plusieurs années pour réaliser des opérations de qualité (cf « le Clos des lilas », rue d'Argenteuil) s'insérant harmonieusement dans le tissu urbain et des nombreux projets en cours d'étude.

Alors que les services de l'Etat reconnaissent les nombreuses contraintes (absence de réserves foncières, zones inondables, zones protégées, présence d'anciennes carrières, ...) auxquelles la commune est confrontée, le dogmatisme a encore une fois prévalu !

Un recours sera bien évidemment engagé contre l'Etat. Rappelons que nous avons, en 2017, gagné notre précédent recours intenté en 2014, ce qui a obligé l'Etat à nous rembourser la majoration de la pénalité que le tribunal administratif a jugé « excessive ».

En tout cas, à court terme, c'est une mauvaise nouvelle pour les finances communales car, avec cette ponction, notre autofinancement se trouve fortement diminué, ce qui obère notre capacité d'investissement.

Dans le même temps, nous devons en effet adapter les équipements publics (écoles, centres de loisirs, ...) à l'augmentation de la population et cela alors même que l'Etat nous a refusé l'année précédente son concours financier pour contribuer à la rénovation du restaurant et de l'accueil de loisirs de l'école Calmette et Guérin. C'est la double peine !

Pour autant, la Municipalité ne cèdera pas aux diktats pour faire n'importe quoi en termes de logements sociaux ! Attachés à notre environnement, nous resterons particulièrement attentifs à ce que les opérations de logement social ne remettent pas en cause le caractère résidentiel de notre commune et si nécessaire, nous nous mobiliserons pour que l'Etat adopte une position pragmatique !

Philippe Audebert

Ensemble, Solidaires, Frettois(es)



Amis frettois : Bonne et couteuse année 2018 !

Avant toute chose, nous vous présentons tous nos vœux en ce début d'année 2018. Bien que notre formule soit sincère, elle fait aussi directement écho à l'allocution de Monsieur le Maire du 21 janvier. Lors de ces vœux, Maurice Chevalier s'est en effet désolé et déclaré surpris de la décision préfectorale constatant la carence de notre ville en matière de logement sociaux et nous infligeant un triplement de notre contribution obligatoire. C'est donc autour de 300 000€ qui seront prélevés sur les ressources de la ville.

Quelle surprise en effet !

La loi SRU n'a que 18 ans, la loi sur le droit au logement n'a que 10 ans, les objectifs de la ville en matière de logement sociaux ont été fixés seulement en 2013 et le préfet a enclenché la procédure de carence en février 2017.

En vérité, chers amis, rien de tout cela n'arrive par hasard ou par surprise. La Frette ne peut pas être un village gaulois, une île hors du droit, n'appliquant pas les lois de la république, qu'on les partage sur le fonds ou pas. Cette position politique choisie, même si elle se cache derrière une prétendue impossibilité urbaine, entraîne d'inéluctables conséquences, bien pire d'ailleurs que le cadre initial.

En effet, en plus de l'amende, notre ville voit transférer son droit de préemption vers la préfecture. Plus ennuyeux encore, elle perd la possibilité de choisir en partie les attributaires des logements sociaux au profit de l'Etat qui priorisera les ménages entrant dans le cadre du Droit Au Logement Opposable.

Tout ça pour quoi ? Pour l'affichage répété de notre mauvaise volonté à mettre en œuvre ces attentes, alors que finalement, nous sommes en bonne voie d'atteindre nos objectifs. En partant de 56 logements sociaux aujourd'hui, les programmes déjà lancés prévoient plus de 200 logements. Les réserves foncières non encore exploitées apparaissent comme par magie au gré des programmes des villes environnantes, comme par exemple les bords de Seine limitrophes au futur port de plaisance de Corneilles. Ce pied de nez perpétuel, nous a placés dans une discordance permanente avec l'autorité préfectorale.

Voilà donc ce que devient la politique, quand de médiocres stratèges ont oublié que le monde change.

Pascal Blot

Février

Du 10 février au 4 mars

Exposition Georges FOURNIER

Du 14 février au 14 mars

Histoires à gogo les mercredis à la bibliothèque

26 février

Permanence commissaire enquêteur (Résidence intergénérationnelle)

Mars

1^{er} mars

Ramassage des encombrants

Du 5 au 24 mars

Inscriptions scolaires

Du 7 au 21 mars

Ateliers numériques à la bibliothèque

9 et 10 mars

Collecte Restos du Cœur

Du 10 mars au 25 mars

Exposition CHANE et DAKKIS

10 mars

20 h 30 à l'église St Nicolas
CONCERT du DUO « De Muse à Muse » Nathalie Guénet, VIOLON
Sabine Duguay, VIOLONCELLE

11 mars

Stage modelage
(atelier des Arts Frettois)

Mars

12 mars

Reprise de la collecte des déchets végétaux

14 mars

Espace Game à la bibliothèque

16, 17, 23, 24, 25 mars

Le Béret de la Tortue
(Les Trétaux de La Frette)

18 mars

Conférence sur « Les noces de Cana » (de Véronèse), à 17 h,
5, rue du vieux cimetière.
Réservation 06 11 49 12 77.
Participation 12 € par personne.

24 mars

Permanence exceptionnelle pour inscriptions scolaires.
Soirée des collégiens

27 mars

Cours à thème
(Atelier des Arts Frettois)

28 mars

Espace Game à la bibliothèque

29 mars

Ramassage des encombrants pour rues étroites

Du 31 mars au 15 avril

Exposition Robert Comby et Michèle Gioanni

Avril

8 avril

Stage Aquarelle
(Atelier des Arts Frettois)

15 avril

Collecte de sang



Espace Transactions

1ère agence de La Frette

Achat - Vente - Location

Un projet, une question...

Mikel CIORDIA et son équipe

vous accueillent face à la gare.

01.34.50.09.14 - www.agenceet.fr

BMS IMMOBILIER 1, rue marcelin Berthelot 95530 La Frette sur Seine

Portobello - « Au Fil de l'Eau »



Les vœux du Maire



Inauguration des Bornes électriques sur les quais



Neige



Inondations de Janvier Février



Jihel

